

FORMULAIRE C

Formulaire de demande d'un certificat d'enseignement provisoire pour les enseignants et enseignantes formés à l'étranger

Conditions d'admissibilité pour présenter une demande

Vous devez satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes pour présenter une demande de certificat provisoire :

- Vous avez la citoyenneté canadienne, êtes titulaire d'un statut de résident permanent canadien ou avez un permis de travail canadien valide. (La personne qui ne répond pas à ce critère, mais qui satisfait à tous les autres critères de certification provisoire peut recevoir un avis d'admissibilité au certificat provisoire.)
- Vous avez terminé avec succès un programme universitaire d'une durée minimale de quatre ans, soit l'équivalent d'un baccalauréat de 120 crédits d'une université canadienne, comprenant une majeure (30 crédits) dans une matière enseignée et 30 autres crédits dans des matières enseignées, ou une combinaison majeure (24 crédits) et mineure (18 crédits) dans deux matières enseignées et 18 crédits dans d'autres matières enseignées.
- Vous avez terminé avec succès un programme universitaire de formation en enseignement primaire ou secondaire d'un établissement agréé (soit l'équivalent d'un baccalauréat en éducation d'une université canadienne) comprenant un minimum de 30 crédits canadiens en pédagogie et 18 semaines de stage.
- Vous maîtrisez le français ou l'anglais.
- Vous détenez une autorisation d'enseigner et celle-ci n'a jamais été suspendue ou révoquée.
- Vous n'avez pas de casier judiciaire.

Renseignements importants et dates d'échéance

- Veuillez suivre les instructions fournies sur ce formulaire afin d'éviter les retards dans le traitement de votre demande.
- Les dossiers ne sont traités qu'après réception de tous les documents requis par le Bureau de certification. Veuillez prévoir de **20 à 25 jours ouvrables** pour le traitement de votre demande. Nous vous prions d'attendre la fin de ce délai avant de nous demander une mise à jour de votre dossier.
- Le certificat sera valide à compter du 2 juillet si la demande est soumise avant le 31 octobre de la même année (le cachet postal en faisant foi) et si l'ensemble de la formation est terminé au plus tard le 31 août de la même année.
- Le certificat sera valide à compter du 2 janvier si la demande est soumise avant le 31 mars de la même année (le cachet postal en faisant foi) et si l'ensemble de la formation est terminé au plus tard le 31 décembre de l'année précédente.
- Le formulaire C et la confirmation de paiement (si le paiement est fait par virement électronique) peuvent être envoyés au Bureau de certification par courriel : certificationdesmaitres@gnb.ca
- Veuillez allouer 10 jours ouvrables avant que nous répondions à une demande de renseignement.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom de famille			
Prénom			
Autre prénom			
Nom de jeune fille			
Genre	HOMME <input type="checkbox"/>	FEMME <input type="checkbox"/>	NON BINAIRE <input type="checkbox"/>
Date de naissance	ANNÉE :	MOIS :	JOUR :
Numéros de téléphone	MAISON :	CELLULAIRE :	TRAVAIL :
Courriel			
Adresse postale	N°	RUE :	APP. :
	VILLE :	PROVINCE :	CODE POSTAL :

NIVEAU DE CERTIFICATION DEMANDÉ

Consultez les exigences et cochez le niveau approprié.

RÉSUMÉ DES EXIGENCES DE FORMATION POUR CHAQUE NIVEAU DE CERTIFICATION

Certificat d'enseignement provisoire 4 <input type="checkbox"/>	Certificat d'enseignement provisoire 5 <input type="checkbox"/>	Certificat d'enseignement provisoire 6 <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation d'enseigner valide du pays où le programme de formation en enseignement a été suivi et où l'enseignant a travaillé. • Baccalauréat en enseignement approuvé • Minimum de 120 crédits universitaires (excluant les crédits de stage) dont : <ul style="list-style-type: none"> ○ 30 crédits en pédagogie ○ 30 heures-crédits dans une matière enseignée et 30 crédits dans d'autres matières enseignées OU une majeure (24 crédits) et une mineure (18 crédits) dans deux matières enseignées et 18 autres crédits dans des matières enseignées • 18 semaines de stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation d'enseigner valide du pays où le programme de formation en enseignement a été suivi et où l'enseignant a travaillé. • Baccalauréat en enseignement approuvé <u>et</u> baccalauréat en lien avec des matières enseignées • Minimum de 150 crédits universitaires (excluant les crédits de stage) dont : <ul style="list-style-type: none"> ○ 45 crédits en pédagogie ○ 30 crédits dans une matière enseignée et 30 crédits dans d'autres matières enseignées OU une majeure (24 crédits) et une mineure (18 crédits) dans deux matières enseignées et 18 autres crédits dans des matières enseignées • 15 semaines de stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation d'enseigner valide du pays où le programme de formation en enseignement a été suivi et où l'enseignant a travaillé. • Certificat provisoire 5 et <ul style="list-style-type: none"> ○ une maîtrise approuvée en éducation ou dans une matière enseignée comportant 30 crédits de 2^e cycle, OU 30 crédits approuvés de 2^e cycle dans des matières enseignées donnant une majeure additionnelle, deux mineures additionnelles ou une mineure additionnelle et une concentration. • Total de 180 crédits universitaires dont 30 crédits approuvés de 2^e cycle.

- Une maîtrise en éducation préparant à la profession enseignante ou à la certification initiale ne peut pas être utilisée pour obtenir un certificat de niveau 6.
- Un baccalauréat ou une maîtrise en éducation des adultes ne peut pas être accepté aux fins de certification.

ÉDUCATION UNIVERSITAIRE

DIPLOME	Nombre de crédits	Majeure (sans mineure : 30 crédits – avec mineure : 24 crédits)	Mineure (18 crédits)	Établissement d'enseignement	Année d'obtention du diplôme
Baccalauréat (autre que le baccalauréat en éducation)					
Baccalauréat en éducation					
Maîtrise					
Autre(s) diplôme(s) d'études universitaires					

FRAIS ET DOCUMENTS REQUIS

- Documents que la personne présentant la demande doit envoyer au Bureau de certification.
- ▲ Documents que l'établissement émetteur doit envoyer directement au Bureau de certification.
 - Tous les coûts liés à l'obtention de documents sont aux frais de la personne candidate.
 - Les documents exigés doivent être en français ou en anglais. Si les documents sont rédigés dans une autre langue, une traduction officielle est requise.
 - Le Bureau de certification se réserve le droit de demander d'autres documents.

● **Frais : 120 \$ CA**

Personne résidant au Canada :

Veillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances – Gouvernement du Nouveau-Brunswick
OU voir les instructions sur le virement électronique à la page 8.

Personne ne résidant pas au Canada :

Voir les instructions sur le virement bancaire international à la page 8.

● **État d'employabilité**

Les personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent doivent présenter une copie certifiée conforme de permis de travail.

▲ **Évaluation des diplômes universitaires obtenus à l'extérieur du Canada**

Tous les enseignants formés à l'étranger doivent faire évaluer leurs diplômes par l'agence ICAS ou l'agence WES. Tous les frais d'évaluation exigés par les organismes ICAS ou WES doivent être payés par la personne candidate. Le rapport des organismes ICAS ou WES est utilisé pour vérifier que le demandeur a satisfait à toutes les exigences universitaires requises pour la certification provisoire au Nouveau-Brunswick et, le cas échéant, pour déterminer le niveau de certification. Veuillez demander à l'agence d'envoyer le rapport directement au Bureau de certification, par courrier électronique ou par courrier. **Nous ne pouvons accepter un rapport transmis par le demandeur.**

- WES - Veuillez sélectionner les rapports **WES cours par cours**. Le rapport WES utilisé aux fins d'immigration n'est pas accepté.
- ICAS - Veuillez sélectionner le **rapport d'évaluation postsecondaire complet**.

● **Confirmation de la durée de votre stage en enseignement**

Veuillez fournir une confirmation officielle de la durée (en semaines) du stage effectué durant votre formation universitaire en enseignement. Le document fourni doit porter le sceau de l'université et fournir les coordonnées de la personne qui a signé le document.

- Si le stage réalisé dans le cadre de votre formation en enseignement compte moins de 18 semaines, veuillez soumettre une confirmation de durée d'emploi à titre d'enseignant stagiaire (avant titularisation) ou des états de service satisfaisants (lettres officielles d'employeurs).

● **Vérification de casier judiciaire**

La vérification doit avoir été faite dans les 12 mois précédant la date de signature du présent formulaire. Le document doit porter le sceau du service de police responsable de la vérification et être daté et signé.

- Si vous avez reçu une version papier de la vérification du casier judiciaire, vous devez envoyer l'original par la poste au Bureau de certification. Les copies ou les copies numérisées transmises par courrier électronique ne sont pas acceptées.
- Si vous avez reçu votre vérification du casier judiciaire en **format électronique**, vous devez nous fournir la méthode d'authentification afin que nous puissions contrôler le document (code QR, signature électronique).

▲ **OU** ● **Attestation(s) de statut professionnel**

L'attestation de statut professionnel est un document officiel délivré par un organisme gouvernemental ou professionnel. Il confirme que vous avez l'autorisation d'enseigner et que cette autorisation n'a jamais été suspendue ou révoquée pour des raisons disciplinaires. Une attestation est requise de la part des autorités du pays où vous avez terminé votre formation en enseignement et des autorités de tout pays où vous avez été autorisé à enseigner. L'attestation doit :

- porter l'en-tête de l'organisme, être signée et datée;
 - confirmer que vous avez le droit d'enseigner;
 - confirmer que vous n'avez jamais été déclaré(e) coupable d'inconduite professionnelle;
 - confirmer que votre autorisation d'enseigner n'a pas été suspendue ou révoquée.
- Si l'attestation est rédigée en français ou en anglais, l'organisme qui la délivre doit l'envoyer directement au Bureau de certification par courriel ou par la poste.
 - Si l'attestation est rédigée dans une autre langue, le demandeur doit la faire parvenir au Bureau de certification avec une traduction officielle.
 - Veuillez noter que les lettres ou certificats d'expérience de travail ne sont pas considérés comme des attestations de statut professionnel.

● **Compétences linguistiques**

Vous devez maîtriser le français ou l'anglais pour obtenir un certificat d'enseignement provisoire du Nouveau-Brunswick.

Si vous avez suivi votre programme de formation à l'enseignement ou une partie de celui-ci dans une autre langue que le français ou l'anglais, vous devez fournir une preuve de compétence linguistique. À cette fin, les résultats des tests de compétence linguistique ci-dessous sont acceptés.

L'évaluation doit avoir été réalisée au cours des douze mois précédant la date de signature du présent formulaire. Les frais du test de compétence linguistique doivent être payés par la personne candidate.

FRANÇAIS

- Test de connaissance du français TCF Canada
- Test d'évaluation de français TEF Canada

ANGLAIS

- Test of English as a Foreign Language, Internet-Based Test (TOEFL IBT)
- Test of English as a Foreign Language, Internet-Based Test Online (TOEFL IBT)
- International English Language Testing System (IELTS) Test universitaire seulement
- International English Language Testing System Indicator (IELTS) Test universitaire seulement

Le Bureau de certification se réserve le droit de demander une évaluation de compétences linguistiques pour tout candidat formé à l'étranger.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ANTÉCÉDENTS PERSONNELS

Pour chaque réponse affirmative « Oui », veuillez inclure une explication par écrit sur une feuille distincte dans laquelle vous ferez référence au numéro de la question.

1.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà été titulaire d'un permis ou d'un certificat vous autorisant à enseigner ailleurs au Canada ou à l'étranger? <u>Le cas échéant, précisez l'État, le territoire ou la province ci-dessous :</u></p> <p>_____</p>
2.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà soumis une demande de permis ou de certificat d'enseignement qui a été refusée?</p>
3.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Votre permis d'enseigner ou votre certificat d'enseignement a-t-il déjà fait l'objet d'une suspension ou d'une révocation à l'extérieur du Nouveau-Brunswick?</p>
4.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà, pour une autre raison que le non-versement de frais, renoncé volontairement à votre permis ou à votre certificat d'enseignement?</p>
5.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà restreint volontairement votre pratique de l'enseignement avant une enquête ou une procédure disciplinaire?</p>
6.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà été reconnu(e) coupable de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité dans l'exercice de la profession d'enseignant(e)?</p>
7.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous fait ou faites-vous actuellement l'objet d'une enquête ou d'une procédure concernant votre conduite professionnelle, vos compétences ou vos capacités dans l'exercice de la profession d'enseignant(e), y compris dans le cadre du programme de formation à l'enseignement?</p>
8.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà fait l'objet d'une expulsion d'un programme de formation à l'enseignement par un organisme offrant ce type de programme?</p>
9.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà fait l'objet d'une interdiction d'exercer votre profession d'enseignant(e) en raison d'une procédure criminelle, civile ou disciplinaire?</p>
10.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà accepté un règlement à l'amiable ou démissionné pour éviter une procédure ou une mesure disciplinaire, et ce, en raison de votre conduite professionnelle, de vos compétences ou de votre capacité d'exercer en lien avec vos fonctions d'enseignant(e) ou votre certificat d'enseignement?</p>
11.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà été démis(e) de vos fonctions d'enseignant(e) par un district scolaire, une administration éducative ou un organisme en raison de votre conduite, de vos compétences ou de votre capacité dans l'exercice de votre profession?</p>
12.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Avez-vous déjà fait l'objet d'une enquête ou d'une procédure concernant votre travail auprès d'enfants ou d'élèves dans une fonction professionnelle?</p>
13.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Existe-t-il d'autres renseignements dont vous avez connaissance et qui pourraient avoir des répercussions sur votre admissibilité à l'obtention d'un certificat d'enseignement?</p>

DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Je déclare que toutes les informations fournies dans le présent dossier de demande sont, à ma connaissance, véridiques, précises et exhaustives. Je comprends qu'aucune évaluation de mes qualifications ne pourra être effectuée tant que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (MEDPE) n'aura pas reçu tous les documents requis et qu'il se peut que le Ministère exige de plus amples renseignements de ma part à cet effet.

J'autorise le MEDPE à communiquer, dans le cadre de ma demande de certification, avec les établissements d'enseignement que j'ai fréquentés et à recevoir des renseignements desdits établissements, des bureaux de certification ou de délivrance de brevets d'enseignement et des services de police. Je comprends que lesdits renseignements pourront être utilisés par le Ministère pour déterminer mon admissibilité ou si mon certificat doit faire l'objet de modalités, de conditions ou de limites.

J'autorise toute instance (personne, gouvernement, administration, établissement éducatif, force policière, administration militaire, corps administratif ou autre organisme) interrogée dans le cadre de la présente demande à fournir au MEDPE tout renseignement ou document pertinent et requis.

J'accepte la responsabilité d'informer le MEDPE, par écrit, de tout changement aux renseignements que j'ai fournis dans le cadre de la présente demande.

Je déclare par la présente qu'aucun des documents que j'ai joints à ma demande n'a été modifié de quelque façon que ce soit.

Je confirme avoir lu toutes les exigences du MEDPE relatives à son attribution du certificat d'enseignement.

Signature de la personne présentant la demande : _____

Date : _____

Nom en lettres majuscules : _____

La soumission de renseignements faux ou trompeurs, en tout ou en partie, par l'auteur(e) de la présente demande pourrait entraîner la non-délivrance, la suspension ou la révocation du certificat d'enseignement.

La personne présentant une demande a l'obligation d'informer le MEDPE de tout changement de circonstances en lien avec les questions posées dans la section « Renseignements sur les antécédents personnels » du présent dossier de candidature. Toute omission pourrait entraîner la suspension ou la révocation du certificat d'enseignement.

RENSEIGNEMENTS SUR LE MODE DE PAIEMENT DES FRAIS

Virement électronique

Personnes candidates vivant au Canada ou aux États-Unis

Courriel de virement électronique :

eeed-edpefinanceservices@gnb.ca

Veillez inscrire les renseignements suivants dans la boîte de message lors de l'envoi de votre virement électronique :

- Nom complet (y compris le nom de jeune fille)
- Formulaire de certification utilisé : Certification des maîtres Formulaire C
- Indiquez le montant : **120 \$ CA**

Si vous êtes invité à saisir une question et un mot de passe, veuillez le faire. Toutefois, il n'est pas nécessaire de nous aviser de la question et du mot de passe, car le système du Ministère est configuré pour le dépôt automatique.

Veillez joindre une confirmation de virement électronique (capture d'écran) à votre formulaire. Ces documents peuvent être envoyés à certificationdesmaitres@gnb.ca

Les clients des caisses populaires UNI et Desjardins sont priés de ne pas utiliser le virement bancaire et de payer par chèque ou par mandat-poste.

Virement bancaire international

Pour les personnes candidates habitant à l'extérieur du Canada ou des États-Unis

Nom de la banque : Royal Bank of Canada

Numéro de banque : 003

Transit : 00884

Compte CAN : 000-009-1

Adresse de la succursale :

Royal Bank of Canada

504, rue Queen

Fredericton N.-B. E3B 5G1

CODE SWIFT : ROYCCAT2

IBAN : 008840000091

Adresse du bénéficiaire :

Gouvernement du Nouveau-Brunswick – Ministère des Finances

C.P. 6000

675 rue King

Fredericton (NB) E3B 5H1

Veillez joindre une confirmation de virement bancaire à votre formulaire. Ces documents peuvent être envoyés à certificationdesmaitres@gnb.ca.

COORDONNÉES

Adresse postale

(pour tout document envoyé par la poste)

Bureau de la certification des maîtres
Ministère de l'Éducation et du Développement
de la petite enfance
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Adresse municipale

(pour tout document envoyé par service de messagerie,
p. ex. : Purolator, FedEx, UPS et DHL)

Bureau de la certification des maîtres
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Place 2000
250, rue King
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9

Téléphone : 506 453-2785
Télécopieur : 506 453-5349
Courriel : certificationdesmaitres@gnb.ca